

lippe, devenu roi, dévoilait au prince de Talleyrand, alors ambassadeur à Londres, dans un style peu diplomatique, l'esprit de sa politique secrète. On remarquait dans cette correspondance la mention d'un engagement formel d'abandonner l'Algérie, et ce fait était d'autant plus grave que, par le refus de son *exequatur* au consul britannique, l'Angleterre n'avait cessé de protester contre l'occupation française de cette colonie. Le ministère public dirigea des poursuites contre le rédacteur en chef de la *France*, qui fut mis en état d'arrestation. Des recherches sévères eurent lieu dans les bureaux d'autres feuilles légitimistes, et il fut sérieusement question de saisir la Cour des pairs, en donnant à la publication de la *France* les proportions arbitraires d'un attentat contre la sûreté de l'Etat. Cependant on se contenta de traduire le rédacteur et le gérant de ce journal devant la cour d'assises de la Seine. Le jury prononça leur acquittement. Les originaux des lettres écrites par Louis-Philippe durant l'émigration furent produits aux débats; mais on ne communiqua que de simples *fac-simile* des lettres posté-

mis sur le comte d'Entraigues, en 1812, à Barne près de Londres. La découverte des lettres postérieures fut expliquée de la manière suivante. Lorsque le prince de Talleyrand se rendit à Londres, en 1830, il fut convenu entre Louis-Philippe et lui que des correspondances intimes et confidentielles seraient établies du roi à l'ambassadeur, indépendamment des ministres du jour. Pour qu'aucune trace de ces communications ne fût visible, une dame très-versée dans les intrigues politiques, fut désignée comme la tierce personne par les mains de laquelle passerait la correspondance. Cette dame était chargée de transmettre au prince de Talleyrand la substance des lettres du roi, copiées de sa main, après avoir détruit les originaux. Mais elle ne fut qu'à moitié fidèle à ses engagements. Le secret fut exactement gardé, mais les originaux ne furent point détruits; et, à la mort de la détentrice, Madame Ida Saint-Edme, si scandaleusement célèbre sous le nom de la *Contemporaine*, en devint dépositaire. Cette dame attendit vainement du gouvernement français des poursuites judiciaires, qui ne furent point exercées.